



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 28 mars 2023]

Date de la convocation

22 mars 2023

Date de mise en ligne

30 mars 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, : Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Martine MOSTARDI,

Absents : Dominique BOYER

N° 050/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Tarifs de locations des chalets de la guinguette 2023

Madame le maire rappelle que la Guinguette du Lido se tiendra du 1^{er} juillet au 27 août 2023.

Afin de pouvoir commercialiser les chalets auprès des exposants, il est proposé aux élus d'approuver les tarifs de location suivants :

Période de locations 2023	Dimensions du chalet	Tarifs de locations 2023
1 semaine : créateurs et produits alimentaires	3 m x 2.40 m	70 €
Période du 1er juillet au 27 août : créateurs et produits alimentaires (épicerie fine)	3 m x 2.40 m	3 00 €
Période du 1er juillet au 27 août : métiers de bouche	3 m x 2.40 m	1800 €
Période du 1er juillet au 27 août : bar à fruits, glacier	3 m x 2,40 m	800 €
Période du 1er juillet au 27 août : bar à vins, bar à bières	3 m x 2,40 m	1 200 €
Période du 1er juillet au 27 août : billetterie promenade en bateau	3 m x 2,40 m	400 €

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs détaillés ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 29 mars 2023